

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Peggy Claudin
Identifiant annonce : 21501601 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7332772401

Rennes,
Le 22/06/2023

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNE DU MESNIL-AMELOT MAIRIE

le texte d'annonce légale ci-dessous :



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - PROJET DE RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - 2ÈME AVIS

Par arrêté n°AR_2023_002-AR du 17 mai 2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Mesnil-Amelot.

Le dossier du projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé préalablement à l'ouverture de l'enquête publique par Monsieur le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie du Mesnil-Amelot et mis à la disposition du public du vendredi 16 juin 2023 au lundi 17 juillet 2023 inclus,

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme et consigner ses observations sur le registre d'enquête publique pendant les horaires d'ouverture habituels de la mairie et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou, les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire enquêteur à la Mairie du Mesnil-Amelot :

Monsieur Christophe BAYLE - Commissaire enquêteur et
Madame Martine MORIN – Commissaire enquêtrice suppléante

Procédure d'Enquête Publique sur la révision allégée n°1
du PLU - Hôtel de Ville - 2 rue du Chapeau - 77 990 - LE
MESNIL-AMELOT

Chacun pourra également consulter de façon
dématérialisée les documents de l'enquête publique et y
répondre aux adresses suivantes :

- Consultation du dossier d'enquête publique :
www.lemesnilamelot.fr

- Consultation du registre d'enquête publique :
[www.democratie-
active.fr/revisionallegeeplu1mesnilamelot/](http://www.democratie-active.fr/revisionallegeeplu1mesnilamelot/)

- Adresse courriel dédiée à l'enquête publique :
revisionallegeeplu1mesnilamelot@democratie-active.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie du
Mesnil-Amelot :

- Vendredi 16 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Vendredi 30 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Lundi 17 juillet de 9h à 12h et de 14h à 18h

Toute information complémentaire pourra être demandée
en mairie du Mesnil-Amelot, et toute personne pourra
obtenir à ses frais, communication du dossier.

A l'issue de l'enquête publique, Le commissaire
enquêteur disposera d'un délai maximum d'un mois pour
rendre son rapport et ses conclusions motivées. Ils seront
tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis,
en Mairie, en version papier et en version dématérialisée
(www.lemesnilamelot.fr). Le projet de modification du
P.L.U. sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal à
l'issue de la procédure.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Cette annonce d'enquête publique 2ème avis paraîtra :

Date	Support	Département
Le 24 juin 2023	Le Parisien (support papier)	77 - SEINE ET MARNE
Date	Support	Département
Le 24 juin 2023	Le Moniteur de Seine et Marne (support papier)	77 - SEINE ET MARNE

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

